



Paris, le 31 janvier 2012

Déclaration préliminaire FORCE OUVRIÈRE au Comité Technique Ministériel du 31 janvier 2012

Ce dernier jour du premier mois de l'année aurait pu être une ultime occasion de nous souhaiter une bonne année.

Malheureusement les annonces du chef de l'État, avant-hier, et les prévisions de perspectives économiques dévoilées après leur issue se conjuguent pour que 2012 apparaisse, au contraire, comme une nouvelle année de souffrances pour les salariés, une nouvelle année où les fonctionnaires seront encore plus montrés du doigt, une nouvelle année où les usagers verront l'accès au Service public encore plus complexe, encore plus réduit, encore plus éloigné.

La mise en concurrence de la distribution d'énergie conduit déjà à l'explosion des prix de produits -comme le gaz- qui, bientôt, feront de la possibilité de se chauffer convenablement un luxe.

Il en est ainsi également de la rente que nos enfants paieront encore dans plusieurs années aux partenaires privés du public et qui ne suffit déjà plus aux majors du BTP puisque l'accès à la sécurité routière s'échangera dans quelques semaines contre des péages une fois de plus alourdis.

Et il faut croire que, comme ce qui précède, tout ce qui implique à un titre ou à un autre et d'une façon générale ce ministère, que ce soit dans le domaine de l'écologie que dans celui du développement durable, conduit à l'inverse des effets annoncés :

- ainsi de la prime à la casse qui, lorsqu'elle a bénéficié à la production des constructeurs nationaux, a fait tourner à plein leurs usines ... délocalisées,
- et du bonus écologique qui, favorisant les petits diesels low coast -sans filtres à particules-, conduit aux rejets de poisons encore plus nocifs dans l'atmosphère...

Non contents d'opposer fonctionnaires et salariés, la « vindicte populiste » monte d'un cran en opposant également les salariés disposant d'un emploi -qu'il soit public ou privé- aux salariés privés de tout emploi, toujours plus nombreux malgré les sacrifices de tous tout au long de ces dernières années.

Certes le discours n'est pas nouveau.

Mais la méthode retenue, elle, est d'un curieux esprit fédérateur : augmenter l'impôt le plus injuste -la TVA- pour payer de nouvelles exonérations patronales !

Et on est priés de croire que, comme de la baisse de la TVA dans la restauration (qui n'a conduit à aucune baisse des prix ni aux recrutements massifs annoncés) la hausse du taux de la TVA de 19,6% à 21,2 % -soit de près de 10 %- ne conduira à aucune hausse des prix ... et favorisera la croissance !

Après deux années non pas de seule modération mais de gel salarial pour ce qui concerne les fonctionnaires, puis de baisse des salaires avec l'augmentation des prélèvements au titre de l'alignement des retenues sur les cotisations retraites du secteur privé, c'est un nouveau moyen d'amputer le pouvoir d'achat sans que, cette fois-ci, cela ne se voit sur le bas de la feuille de paie (juste au fond du porte-monnaie) !

Ce gel de salaires entraîne rappelons-le une stagnation de la rémunération des agents de catégorie C et à moindre mesure de catégorie B puisque le tassement des grilles les empêche d'évoluer pour certains pendant environ 15 ans.

De même, les projets de fusion de corps en cours, que ce soit pour la catégorie A ou la catégorie B, ne sont pas acceptables et sont rejetés par les intéressés. A ce titre FORCE OUVRIERE apporte tout son soutien à ses syndicats engagés dans l'action notamment à ses syndicats d'ingénieurs qui manifesteront le 9 février 2011 contre le futur statut d'ingénieur.

Toujours pour rester dans le champ du ministère, on comprend mieux dans ces conditions que, pour d'aucuns, la remise en cause du droit de grève s'impose. Ainsi après le transport public terrestre, ce sont les salariés du transport aérien privé qui sont en ligne de mire.

Sur ce terrain, le ridicule ne tue pas et nos ministres risquent d'entrer dans le royaume d'Ubu par la grande porte puisque le salarié en grève deviendrait punissable s'il reprend le travail trop tôt ...

Tout cela pour mettre en place, selon les ministres, un "service minimum".

A ce stade, comme pour l'ensemble de la politique menée par ce gouvernement, ces quelques semaines font apparaître une politique brouillonne où il faudrait empiler des mesures libérales ou réactionnaires pour satisfaire le marché et la Bourse et chasser l'électeur qui ne cesse de se tapir.

Après le transfert des services de navigation et de leurs personnels à un établissement public dans les conditions que l'on sait, nous demandons à la Ministre de ne pas précipiter le réseau scientifique et technique dans une voie à l'issue incertaine d'un projet précipité et dont la doctrine ne repose que sur une jurisprudence mal comprise et pas encore stabilisée.

Quant à ce premier CT ministériel de l'année, son ordre du jour n'annonce pas un cru 2012 de bonne augure.

Le point 1 déréglemente, le point 3 instaure une tutelle des préfets sur les services des établissements publics du ministère, le 4 restructure une n^{ième} fois son administration centrale, le 5 privatise de nouvelles missions de contrôle de sécurité et le 6 annonce de nouvelles mobilités dites « non forcées »...

Ne reste que le point 2 pour observer quelques améliorations et -peut-être ?- les améliorer encore.

C'est ce que nous vérifierons tout à l'heure.

Je vous remercie.